

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF LE 23 mai (23/05/2019)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 mai, sous la présidence de Madame ROLLET Colette, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:

Mme Colette ROLLET, Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints,**

Mme Anne-Marie SAURY, M. Robert GOZZO, Mme Fabienne MAERTEN, M. Daniel CALVI, M. Fernand RODRIGUEZ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Franck BOUSQUET, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jean-Michel HENRYOT (représenté par Madame Colette ROLLET), **Maire,**
M. Jérôme VALETTE (représenté par Monsieur Michel CASSIGNOL), **Adjoint,**
M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Muriel VALETTE), Mme Pierrette ESQUIEU (représentée par Monsieur Jean-Luc GARRIGUES), M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Fabienne MAERTEN), Mme Eliette DELMAS (représentée par Monsieur Jean-Luc HENRYOT), Mme Fabienne GASC (représentée par Madame Maïté GARRIGUES), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Madame Christine HEMERY), Mme Sandrine PIAROU (représentée par Monsieur Robert GOZZO), M. Gilles BENECH (représenté par Madame Valérie CLARMONT), **Conseillers Municipaux.**

ETAIENT ABSENTS :

M. Aïzen ABOUA, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux.**

Monsieur CASSIGNOL est nommé secrétaire de séance.

AFFAIRES CULTURELLES

25 – 11 avril 2019

25. Règlement intérieur – modification des horaires de la bibliothèque

Rapporteur : Mme VALETTE.

Vu la délibération n° 30 du conseil municipal du 27 septembre 2018 portant modification du règlement intérieur de la bibliothèque municipale,

Considérant que dans un souci d'amélioration du service rendu aux usagers de la bibliothèque, il serait pertinent de modifier les horaires et de distinguer la période estivale au reste de l'année.

Monsieur le Maire propose de modifier les horaires comme suit :

HORAIRES ACTUELS

	ESPACES JEUNESSE ET ADULTE
MARDI	13h – 18h
MERCREDI	10h – 12h / 13h – 18h
JEUDI	13h – 18h
VENDREDI	13h – 18h
SAMEDI	10h – 18h

NOUVEAUX HORAIRES PROPOSES

	ESPACES JEUNESSE ET ADULTE
MARDI	13h – 18h
MERCREDI	10h – 12h / 13h – 18h
JEUDI	13h – 18h
VENDREDI	13h – 18h
SAMEDI	10h – 12h30 / 13h30 – 18h

Monsieur le Maire propose d'adapter les horaires en période estivale comme suit intégrant une fermeture annuelle du 30 juillet au 17 août :

	ESPACES JEUNESSE ET ADULTE
MARDI	10h – 12h / 13h – 16h
MERCREDI	10h – 12h / 13h – 16h
JEUDI	10h – 12h / 13h – 16h
VENDREDI	10h – 12h / 13h – 16h
SAMEDI	10h – 12h / 13h – 16h

**Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré,
A 30 voix pour et 1 abstention (Mme DULAC),**

FAIT SIENNE la proposition de modification des horaires d'ouverture de la bibliothèque municipale.

ADOpte le règlement intérieur ci-annexé.

Pour copie conforme

Moissac le 24 mai 2019

Pour le Maire empêché,
La Première Adjointe au Maire,



Colette ROLLET